

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	11
Pouvoirs :	4
Excusés :	4
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 18 octobre 2024, à 18h30, en vertu de la convocation du vendredi 11 octobre 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), Mme LEOMENT Adeline (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), Mme ROBERT Béatrice (donne pouvoir à Mme DELESQUE Patricia)

Etait absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Mme BOUETARD Sabrina

2024-07-006 RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR FINANCER L'ACHAT D'UN TRACTEUR

Monsieur le Maire explique que dans la mesure où il est nécessaire de changer le tracteur datant de 1992, plusieurs devis ont été demandés dans différentes sociétés.

Une offre intéressante a été retenue selon les modalités suivantes :

- Tracteur NEW HOLLAND T4-105 d'occasion au prix de 42 800.00 €, soit 51 360.00 € TTC.,
- Reprise de l'ancien tracteur au prix de 5 500.00 HT, soit 6 600.00 € TTC.

Monsieur le Maire propose d'autofinancer la TVA, et de réaliser un emprunt pour la partie restante selon les conditions financières suivantes :

- Montant du crédit : 37 300.00 €
- Taux : 2.030 %
- Nombre d'échéances : 2

AR Prefecture

016-211601505-20241018-202407006-DE
Reçu le 25/10/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Adopte le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 24/10/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Cédric Dupuy", written over a horizontal line.

Affiché le 25/10/2024
Transmis au contrôle de légalité